réunies en corps deviendront plus faciles à civiliser et recevront plus aisément des impressions favorables au gouvernement. L'expérience démontre clairement que les missionnaires dans tous les temps ont fait servir l'influence spirituelle qu'ils ont sur les naturels de l'Amérique à l'avantage de l'état. L'éducation de la jeunesse nous parait aussi un objet digne de l'attention du gouvernement de Sa Majesté. Elle n'est bornée et négligée dans notre province que parce que nous manquons de professeurs et de maître qui puissent, parmi nous, comme partout ailleurs, exciter une noble émulation pour les arts et pour les sciences.

Nous reconnaissons avec gratitude que le libre exercice de notre religion est légalement établi dans la province de Québec ; nous osons présumer que la liberté du culte emporte aussi la liberté des moyens ; or les moyens nous manquent et qu'il nous soit permis de déduire ici succinctement les différentes causes qui produisent un tel effet. Depuis le principe de son établissement jusqu'à l'époque de sa conquête, notre province n'avait pu par elle-même se fournir assez de sujets ecclésiastiques ; environ les deux tiers du clergé du Canada étaient européens. La source d'où nous les tirions annuellement nous est devenue étrangère depuis l'année mil sept cent soixante et depuis cette période de temps jusqu'à présent la plupart d'entr'eux sont décédés et ceux qui nous restent sont vieux ou infirmes ; et encore par un heureux contraste notre colonie qui était demeurée longtemps pour ainsi dire dans un état léthargique et languissant est devenue sous la douce administration du gouvernement britannique plus peuplée et plus fertilisée, d'où il est nécessairement résulté que de nouvelles paroisses se sont rapidement établies dans presque toutes les par-